



Les étudiant.e.s soignant.e.s sont un maillon essentiel de la lutte contre le Covid-19

Soutenez-les en faisant un **don déductible à 75% de votre IFI** à la Croix-Rouge française

Joan Bardelelli

Plans de soutien et de relance

L'interventionnisme brouillon de l'État

Absence d'évaluation préalable, flou ou incohérence des objectifs, poids des lobbys : les mesures actuelles de soutien sectoriel n'échapperont pas aux critiques habituelles



Photo par tangi bertin, Unsplash



Mécomptes publics, François Ecalle

Le gouvernement a annoncé des plans de soutien et de relance de l'activité en faveur de l'automobile, du tourisme, de l'aéronautique, de la culture, de la viticulture, du sport, de la restauration, de la French Tech... J'en oublie certainement et la liste va s'allonger.

L'intervention de l'État prendra la forme d'un cocktail, dosé différemment selon les secteurs, de reports et d'annulations de charges fiscales et sociales, d'aides et subventions, de prolongation de la prise en charge du chômage partiel, d'apports en fonds propres et quasi-fonds propres, d'investissements publics, de prêts garantis par l'État et enfin de "crédits de cotisations" (une innovation car il n'existe que des crédits d'impôt). Ces dispositifs seront aussi accessibles aux entreprises non concernées par ces plans sectoriels, en principe dans des conditions plus restrictives. Les aides apportées seront plus importantes pour les secteurs qui ont fait l'objet de fermetures administratives et variables selon la taille des entreprises. S'agissant des plus grandes, c'est une approche au cas par cas qui est souvent retenue.

Mission impossible

Les difficultés rencontrées par les entreprises sont différentes d'un secteur à l'autre et il peut paraître tout à fait justifié que l'État en tienne compte et adapte ses interventions aux spécificités de chaque secteur. Toutefois, on trouve des entreprises dans des situations très différentes à l'intérieur de chaque secteur et il faudrait en fait systématiser l'approche au cas par cas. Surtout, après avoir contrôlé et conseillé les services économiques de l'État pendant plus de trente ans, je suis persuadé qu'ils sont incapables d'adapter leurs interventions à la situation réelle de chaque secteur ou de chaque entreprise, en dépit de leurs grandes compétences, car c'est impossible. Les informations nécessaires pour agir efficacement n'existent généralement pas ou sont indisponibles.

La Cour des comptes relèvera certainement dans quelques années que ces interventions ont été décidées sans la moindre évaluation préalable digne de ce nom, que leurs objectifs sont flous, qu'elles sont incohérentes et que leur suivi est insuffisant. Elle montrera sans doute aussi que leur ampleur aura dépendu de la capacité de lobbying des bénéficiaires.

■ "Il faudrait se limiter à des règles simples et générales du type : toute entreprise, quels qu'en soient le secteur et la taille, dont le chiffre d'affaires a baissé de plus de x % sur telle période bénéficie d'une subvention ou d'une annulation de charges sociales égales à y % du chiffre d'affaires de référence"

Il faudrait se limiter à des règles simples et générales du type : toute entreprise, quels qu'en soient le secteur et la taille, dont le chiffre d'affaires a baissé de plus de x % sur telle période bénéficie d'une subvention ou d'une annulation de charges sociales égales à y % du chiffre d'affaires de référence (on peut définir plusieurs taux de perte de chiffre d'affaires et d'aide).

Un tel dispositif conduit inévitablement à ne pas aider, ou pas assez, des entreprises qui mériteraient de l'être et à aider, ou trop aider, des entreprises qui ne le méritent pas. Mais les dispositifs les plus sophistiqués ne pourront jamais éviter ces effets indésirables parce que l'information nécessaire ne sera jamais disponible.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Un autre mal français, sa bureaucratie](#)
[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)